

Monsieur le Secrétaire général, Président de l'assemblée a d intérim,  
Madame et Monsieur les membres d'honneur de la SPV,  
Messieurs les Directeurs d'établissement,  
Monsieur le Président du Grand Conseil,  
Monsieur le président de l'ADESOV,  
Madame la présidente et Madame la Secrétaire générale de l'APE,

Chers collègues du SER,  
Chers président et cher secrétaire général du SER,  
Monsieur le Directeur général de l'enseignement obligatoire,  
Madame et Monsieur les adjoints à la DGEO,  
Monsieur le chef du SESAF,  
Madame la Cheffe de l'OPS,

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents d'associations de la SPV,

Chères déléguées, Chers délégués,  
Chers collègues,

Une récente étude, menée auprès de 33'000 personnes en Europe, dont 1'675 en Suisse, mesure le degré de confiance accordée à diverses professions.

Les pompiers sont en tête, la quasi totalité de la population leur fait confiance: 95% !  
Ils sont suivis des pilotes d'avion, des infirmières, des pharmaciens, des médecins et des agriculteurs.

Ces professions sont reconnues comme digne de confiance par 80% des sondés.  
Puis viennent les policiers, singulièrement bien mieux reconnus en Suisse qu'en moyenne européenne.

Et les enseignants... ?

Comme en moyenne en Europe, ils recueillent, en Suisse, la confiance des  $\frac{3}{4}$  des personnes interrogées. J'y reviendrai dans un instant.

Suivent diverses autres professions...

Les prêtres et les pasteurs recueillent 40% d'avis favorables. C'est moins que les avocats, moins que les voyagistes, les chauffeurs de taxi ou les météorologues.

Les syndicalistes en Suisse tombent à 33% (C'est 24% en Europe).

Ne les dépassent que de peu les footballeurs et les vendeurs de voiture. Ces derniers arrivent en queue de peloton. Ils ne doivent pas vendre que des voitures très rapides... !

Chacun jugera encore de cette donnée: Aux vendeurs de voiture, le degré de confiance accordé reste en Europe trois fois plus grand que celui obtenu par les politiciens.

Reprenons...

Les enseignants sont aussi des pompiers.

On les appelle pour prévenir et circonscrire les incendies qui couvent et ne cessent de s'allumer dans notre société confrontée à des contradictions qui semblent chaque jour moins réconciliables.

Cette société que nous pourrions intituler « Bio-tech et Qatar », prise entre le feu de l'hyper-individualisme, le feu des exigences exponentielles des niveaux de formation, le feu du contrôle social et comportemental centré sur la prévention des risques, tout cela qui conduit à une forme de libéralo-communisme des plus saugrenus. Ou des plus

inquiétants.

Le feu de la migration le plus souvent considéré comme une menace. Le feu du creusement des écarts sociaux, le feu de la victoire de l'émotion sur la raison.

Les enseignants sont des pompiers, mais aussi des pilotes. Pilotes des classes et des élèves qui leur sont confiés.

Des enseignants auxquels est fourni un plan d'études comme aux pilotes est imposé un plan de vol.

Des pilotes qui doivent aussi savoir contourner ce plan de vol - et les gestes prescrits - quand ils estiment que de les suivre à la lettre conduirait à la catastrophe.

Dans leur aéronef, désormais, tous sont censés embarquer, le tarmac n'étant plus réservé qu'à celles et ceux qui ne soupçonnent même pas que l'on peut échapper à l'attraction terrestre.

Les enseignants sont aussi infirmières, médecins, pharmaciens.

Qui tentent de soigner les maux de l'exclusion sociale d'abord, quand bien même la sélection scolaire qu'il leur est demandé de pratiquer et à laquelle ils doivent se résoudre les oblige à suivre un chemin qui continue de privilégier toujours et encore les élèves en bonne santé et dont la culture familiale est proche de celle de l'école.

Les enseignants sont des agricultrices, des agriculteurs, qui sèment les graines de la découverte du monde et dopent les sols de la connaissance.

De mauvaises langues affirment même que certains enfants qui leur sont confiés seraient parfois tenus pour du bétail. Mais les enseignants tentent aussi de protéger contre le crétinisme rampant de la modernité.

Ils larguent enfin dans la vraie vie de fringants et jeunes bestiaux, tout prêts à se livrer à la machine à traire de l'économie.

Mais foin de métaphores de cantine.

Au total... si au degré de confiance accordé aux enseignants, on ajoute celui obtenu par les pompiers, par les pilotes, les médecins, les infirmières, les pharmaciens et les agriculteurs...

Et même par les vendeurs de voiture et par les avocats, quand il s'agit par exemple de défendre par loyauté devant les familles des aspects de l'école on ne croit pas vraiment...

Et si l'on estime enfin que les enseignants sont aussi policiers plus souvent qu'à leur tour et peu ou prou possèdent une certaine fibre syndicale...

Au total c'est un degré de confiance de 793% qui nous est accordé.

Et ça c'est plutôt une bonne nouvelle.

Cependant cette confiance, il faut que l'employeur et les organisateurs de l'école continuent à nous permettre de la faire valoir. Et que le système mis en place autorise à la développer.

Or, force est de constater que de nombreux collègues tirent la sonnette d'alarme, qui estiment que la confiance est tous les jours un peu plus grignotée.

Grignotée d'abord par un rapport boursoufflé au plan d'études, ce dernier considéré comme une référence stratosphérique, si vénéré qu'il renvoie à de simples flyers des textes fondateurs jusqu'ici révévés.

Dans certaines officines, le PER c'est l'ensemble des textes de la Bible, l'entier de sourates du Coran, plus le Bhagavad-Gita ! Dans certaines officines, on se prosterne devant le PER. Sans distance. Et l'on cherche à faire entrer un carré dans un rond.

Une ballade en forêt avec des élèves, à la découverte des fleurs du printemps et du

peuple de l'herbe, pinceaux et rame de papier en bandoulière, peut-être même un bout de fiche-guide... Une ballade en forêt nécessite désormais la référence obligée à 178 objectifs du PER et doit s'appuyer sur 234 demandes d'autorisation officielles.

Dans la forêt, rien ne serait pire que de souffler un peu. De juste respirer.

Mais non, il faut que ça rende, que ça produise, que l'activité soit PER-compatible.

Et puis, c'est vrai, dans la forêt, y'a des bêtes. Des petites et des grosses. Le loup rôde à nos portes. On comprend l'inquiétude des familles...

Sans parler des méchants dont se repait la gourmandise des médias.

Mais ce n'est pas tout. Chacun l'a constaté: Le quotidien est envahi de consignes, de règlements, de directives, de découpages.

D'injonctions, d'instructions, de recommandations.

Que celles-ci proviennent de la Direction générale. De la Direction pédagogique... Ou que celles-là relèvent du SESAF ou de ses sous-services.

D'autres directives sont plus locales. Parfois très pittoresques, rigolotes ou absurdes.

« Locales-locales », mais aussi déclinaisons plus ou moins pertinentes de directives reçues du département.

Parfois certains collègues en redemandent. Frileux. Passés du côté obscur de l'angoisse. Qui veulent s'assurer qu'ils marchent bien dans les clous.

Et bien, nous pensons que cette surenchère paperassière, cette multiplication de textes - aussi vite oubliés qu'ils ne sont souvent ni lus ni connus - ne sont que la preuve de la fragilité du système, de sa fébrilité et de sa vulnérabilité.

Un système qui cherche à se protéger de toute part, qui veut protéger tous les acteurs, qui cherche à se prémunir de tout, envers tout, contre tout, est un système qui ne cherche qu'à cacher ses faiblesses, son stress, son instabilité.

Non. Ce qu'il faut aujourd'hui à l'école et aux enseignants de ce canton, c'est de l'air... De la liberté d'action.

De la liberté, car c'est la liberté seule qui peut et doit fonder la responsabilité.

Aux élèves qui nous sont confiés, nous devons bien cela !

Mais ce qu'il faut aussi, ce sont des temps et des lieux pour pouvoir donner et recevoir quittance du travail accompli. Dans les équipes, mais aussi de part de la hiérarchie.

Le cahier des charges est un élément. Nous saluons les avancées significatives sur ce thème.

Au-delà d'un texte de plus - texte que nous demandons même si cela peu paraître paradoxal - cette confiance, c'est à nous de la défendre, de la chercher, de la promouvoir.

Chaque enseignant de ce canton devrait être un militant de la confiance et de la responsabilité.

Nous l'avons évoqué tout à l'heure, les enseignants sont des pilotes. Des patrons. A nous de faire valoir la responsabilité qui sied à notre job !

Et face à cette responsabilité militante et engagée, si des directives nous semblent absurdes, ayons le courage de les refuser !

Car certains sont tentés de venir faire la police de l'école. De l'extérieur.

Certains parents, certains Conseil de direction, certaine autorité locale aussi.

S'il est fini le temps où la commission scolaire, inquiète du matériel confié, où la

commission scolaire venait inspecter le travail de l'enseignant et l'enjoignait à utiliser un sous-main en carton quand il invitait les élèves à user du compas...

Si ce temps est révolu, il reste qu'il est toujours difficile à une jeune collègue de l'arrière-pays de s'opposer au syndic du lieu quand ce magistrat l'invite à demeurer sur son lieu de travail 20 minutes après la classe pour surveiller la montée dans le bus scolaire !

Chers collègues,

Nous devons rester vigilant en regard du pilotage de l'école par les communes et les responsables politiques locaux.

Vigilant et fermes envers les communes qui au final dirigent l'école quand ce sont les locaux mis à disposition et les horaires des transports scolaires qui organisent et imposent le cadre général du travail.

Les communes dont certaines, au nom de la Loi sur l'accueil de jour, de l'école dite à journée continue, semblent estimer que les enseignants peuvent encore en faire plus, notamment dans le domaine de l'accueil parascolaire.

Certes, tout se discute, mais ce que nous rappelons aujourd'hui - comme nous l'avons fait lors du vote sur la Loi sur l'accueil de jour - ce que nous rappelons fermement c'est que notre seul employeur demeure l'Etat, et que si nous devons quelque chose à quelqu'un, c'est à l'Etat, et non aux communes.

Enfin, nous affirmons que si une négociation est toujours possible sur ce champ, il faut que les communes s'attendent à ce que cette négociation soit serrée. Très serrée. Et nous attendons que l'employeur soit à nos côtés.

Devant cette assemblée, l'an passé, Madame la Cheffe du département a affirmé que la question des responsabilités respectives des communes et des cantons et celle des enseignants dans ce cadre était de première importance.

Depuis, nous avons obtenu son engagement et celui des ses services pour que ce thème soit travaillé lors d'un forum public à venir.

Nous ne lâcherons pas cet os. Ce forum doit avoir lieu. C'est urgent. Le plus vite sera le mieux.

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Permettez-moi pour conclure, mais aussi pour rejoindre nos débats de ce matin, de citer le chercheur humaniste François Dubet, sociologue et spécialiste de l'enseignement qui, tout récemment, affirmait ceci:

*« L'équilibre des deux logiques corporatiste et réformiste qui animait les syndicats enseignants et irriguait leurs travaux et leurs revendications s'amenuise alors au profit de la première.*

*Depuis, tout dans l'environnement politique, économique, social, semble interprété comme une "menace", comme un "danger" face auxquels l'enjeu syndical est d'abord de protéger l'intérêt particulier des enseignants.*

*Dès lors, l'espérance de redéfinir des règles et de réformer le système s'éteint. ».*

Certes, François Dubet parle de la France.

Mais ce constat peut aussi être le nôtre, celui de la SPV, qui recherche en permanence l'équilibre entre le corporatisme et la défense syndicale d'une part et la promotion, d'autre part, d'une école plus juste, plus équitable et plus efficace.

D'une école où les enseignants, en pleine responsabilité, oeuvreraient en collaboration avec les autres acteurs d'une communauté éducative encore à venir. D'une école où les équipes pourraient être maîtres de l'organisation de leur travail.

Aujourd'hui, nous en sommes encore loin.

C'est pourquoi je nous invite à lutter sans relâche pour une liberté professionnelle responsable.

Sans oublier de rappeler - quelles que soient nos convictions - que pour être respectable, il convient d'être respecté.

Et réciproquement.

Un dernier mot :

Il y a deux jours, j'assistai à la remise des masters es sciences en sciences infirmières, délivrés conjointement par l'Université de Lausanne, le CHUV et la HES-SO...

Je me suis dit que cela aurait de la gueule que les enseignants généralistes puissent bientôt également connaître cette consécration.

Ce combat, le combat pour le master pour tous, dans l'enseignement, doit lui aussi être amplifié.

Ce combat doit être parmi les premiers à mener.

Sans concession. Ce doit être celui de la SPV. Et aussi continuer à être le combat du SER.

Je vous remercie.